



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

innovation

Question écrite n° 83838

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'industrie du numérique en France. En effet, le retard accumulé par la France dans le domaine du numérique fait régresser notre pays à la 26e place du classement annuel du Forum économique mondial sur les pays les plus aptes à tirer parti des technologies de l'information. Or le numérique constitue une réelle opportunité pour créer des emplois durables. De plus, les technologies de l'information pourraient faire partie des solutions pour maintenir de jeunes talents en France et réduire ainsi le chômage des jeunes. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour l'attractivité de notre pays, dans l'industrie du numérique.

Texte de la réponse

Le 18 juin 2015, le Premier ministre a présenté la stratégie nationale du numérique, qui s'articule autour de 4 grands piliers : liberté d'innover, égalité des droits, fraternité d'un numérique accessible à tous les français et exemplarité de l'Etat. Le développement de l'industrie du numérique et l'attractivité de notre territoire pour les entrepreneurs étrangers et les investisseurs sont deux enjeux cruciaux pour la compétitivité de notre économie. La stratégie numérique de la France met donc en exergue les nombreuses actions en faveur des acteurs innovants et de l'attractivité de la France menées dans le cadre de la French Tech. Au-delà des actions réalisées dans le cadre de la French Tech, la stratégie de la France en matière d'open innovation, de développement de l'économie de la donnée jouera un rôle crucial dans le développement des entreprises innovantes qui créent aujourd'hui les emplois de demain. Mais au-delà de ces actions ciblées sur les acteurs innovants et en particulier les acteurs du numérique, l'enjeu est évidemment de réussir la transformation numérique des filières et des entreprises traditionnelles afin de renforcer leur compétitivité dans un monde en perpétuelle évolution. Les programmes « industrie du futur » de la nouvelle France industrielle et transition numérique joueront un rôle clé en matière de sensibilisation des entreprises au numérique et d'assistance en matière de transformation numérique.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83838

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4887

Réponse publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 2006